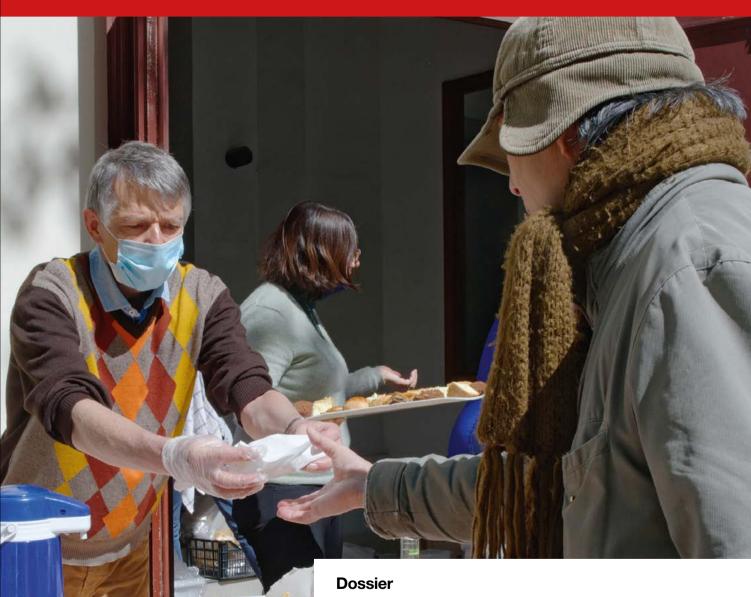
UNIOPSS - URIOPSS SOCIALE



Covid-19: les associations face à la crise

Portraits

Les mille visages de l'engagement

En débat Et après, on fait quoi?



N°337 Mai 2020 10 € • ISSN 0041-7041.9717LR

Sommaire N°337

04 Actualités

06 En direct du réseau

9 Info technique

Confinement, déconfinement : la CNSA fixe un cap



10 Portraits

Les mille visages de l'engagement



12 Innovations sociales

Covid-19: l'imagination associative au pouvoir



24 En débat

Et demain, on fait quoi?

28 Vie associative

Quels impacts de la crise sur les associations?

15 **Dossier**

Covid-19 : les associations face à la crise



L'épidémie qui frappe notre pays bouleverse les modes de vie des Français, mais également la façon dont les associations accompagnent les plus fragiles. Devant les exigences de confinement, de protection des salariés et des bénévoles, elles ont réadapté leurs interventions avec, bien souvent, l'émergence de nouvelles formes de solidarité.

- 16 « Dans la gestion de crise, le pragmatisme et la réactivité sont essentiels… »
- 18 Covid-19 : l'aide à domicile en première ligne
- 20 Ramener la vie dans la Cité
- 22 « Devant à la crise, le travail social a dû se réinventer... »

Patrick Doutreligne Président de l'Uniopss

Les précaires, grands oubliés du déconfinement...



e Premier ministre s'est exprimé devant le parlement le 28 avril. Il a donné le cadre des mesures de déconfinement de notre pays. Si les mesures ont un caractère essentiellement sanitaire, il est indéniable que des considérations économiques influent sur les décisions présentées et nous pouvons aisément le comprendre. S'il ne nous appartient pas de juger la pertinence de certaines de ces mesures, nous ne pouvons que déplorer qu'à presqu'aucun moment de cette intervention, ni l'aspect social de cette crise, ni ses conséquences sur les publics modestes ou défavorisés, n'aient été abordés par Édouard Philippe.

La reprise de la scolarité évoquée par le président de la République le 13 avril, en se référant aux enfants en situation de décrochage ou en difficulté, a disparu du discours officiel pour laisser place aux seules normes sanitaires certes indispensables, mais sans lien avec les enfants déscolarisés, qui ne bénéficient d'aucun matériel informatique ou aide parentale, ni garantie de soutien et d'attention.

Les mesures sur le chômage partiel et l'ambition affichée de limiter les recours aux licenciements sont à mettre au crédit du gouvernement, mais ici également, pas d'ambition sociale pour les plus défavorisés. Pas de relèvement des *minimas* sociaux, pas d'aides complémentaires autres que celles accordées aux familles et aux étudiants précaires qui ne seront versées que le 15 mai, pas d'annonce d'une aide prolongée ou renouvelée, alors même que ces publics sont confrontés à des situations extrêmes: problèmes d'alimentation, de maintien du paiement des charges ou de loyer, de cohabitation dans des lieux confinés et étroits... Et bien d'autres soucis de première importance qui les assaillent toujours.

Demain ne devait pas ressembler à hier pour nos compatriotes, bien des modifications devraient être apportées à notre quotidien, mais nous ne pouvons tolérer que la situation se dégrade pour des personnes qui vivent déjà des situations si précaires et fragiles. Les crises révèlent souvent des forces insoupçonnées, des initiatives extraordinaires, mais parfois, elles ne font qu'accentuer les inégalités ou les injustices. Ce serait inacceptable et il nous appartient d'empêcher une telle perspective.

Les associations auront à exprimer leurs attentes, leurs espoirs, mais aussi leur refus de ne pas voir d'améliorations pour les plus démunis, dont cette crise aura exacerbé les manques, et le déséquilibre d'un vivre ensemble très fortement mis à mal.

UNION SOCIALE

Revue mensuelle d'information et de liaison du réseau UNIOPSS - URIOPSS 15 rue Albert - CS 21306 75214 Paris Cedex 13 Tél.: 01 53 36 35 00 Fax: 01 47 00 84 83 www.uniopss.asso.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Patrick Doutreligne
RÉDACTEUR EN CHEF
Antoine Janbon

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Valérie Mercadal

RÉDACTEURS
Juliette Cottin, Christine Chognot,
Laurène Dervieu, François Dubet,
Myriam El Khomri, Isabelle Léomant,
Dominique Méda, Jérôme Voiturier.

PHOTOS
Michel Le Moine, Françoise Stijepovic.
RELECTURE
Marie-Alexandrine Louis-François
PUBLICITÉ

Antoine Sourdeix CRÉATION GRAPHIQUE & RÉALISATION Studio Paradiso

© Union Sociale, reproduction interdite, sauf accord de la rédaction.

ABONNEMENT
France: 55 euros
Étranger/hors EU: 65,50 euros
Le numéro: 10 euros
(règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre
de UNIOPSS Section 1 même adresse).
CPPAP n° 0717 G 82025
ISSN 0041-7041.9717

Dépôt légal: 07010149

ANNONCEURS • Uniopss p. 8 & 14

Photo de Une: © Françoise Stijepovic

Actualités

Covid-19: combien de soignants contaminés?



Le Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants aux agents infectieux (GERES) a annoncé, le 23 avril, le lancement d'une grande enquête sur le contexte de contamination par le Covid-19 des soignants et de tout personnel assurant des soins ou l'accompagnement de patients ou d'usagers du système de santé. Une démarche soutenue par la Haute Autorité de Santé et Santé Publique France qui a pour but de contribuer à l'amélioration de la prévention des risques infectieux pour le personnel soignant et donc à sa protection. Un questionnaire est proposé à tous les personnels de santé, y compris ceux intervenant dans le secteur médico-social.

La Fondation Médéric Alzheimer a lancé un prix spécial Covid-19

Accédez au questionnaire

du GERES

La Fondation Médéric Alzheimer a lancé le 8 avril un prix spécial Covid-19 intitulé: « Confinés mais pas isolés ». Ce prix vise à récompenser des actions nées pendant la crise du Covid-19 ou qui se sont adaptées afin de préserver le lien social et la qualité de vie des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée. 225 candidatures ont été reçues. La dotation globale de 25 000 euros sera répartie entre les la uréats.

Découvrez le palmarès

Pacte du pouvoir de vivre : des mesures urgentes pour préparer l'avenir

Les 55 organisations du Pacte du pouvoir de vivre, dont l'Uniopss, ont rendu public. le 2 mai, un courrier au Premier ministre détaillant 15 mesures à mettre en œuvre dans les semaines à venir pour répondre à l'urgence pour des millions de nos concitoyens, souvent dans l'invisibilité, confrontés au quotidien à de nombreuses difficultés. Pour les organisations du Pacte du pouvoir de vivre, la crise sanitaire actuelle appelle à une profonde transformation sociale, écologique, économique et démocratique. L'urgence impose tout d'abord de prendre un certain nombre de mesures dès la fin du confinement, parmi lesquelles : le versement d'une aide exceptionnelle de solidarité de 250 euros par mois et par personne aux ménages les plus en difficulté, des dispositifs pour qu'aucune personne sans domicile mise à l'abri pendant la période de confinement, ne soit remise à la rue sans solution, la revalorisation du montant du RSA et son élargissement aux jeunes de 18 à 25 ans, le prolongement des dispositifs d'exception pour l'accès aux soins, le versement d'une prime pour les salariés des secteurs social, médico-social et sanitaire ou la mise en place d'un fonds de soutien d'urgence dédié aux associations. Les 55 organisations demandent, par ailleurs, la tenue d'une conférence de transformation écologique et sociale, qui devra aboutir avant l'été. Cette conférence pour le monde d'après fera appel à la société civile organisée, des associations aux collectivités territoriales, en passant par les organisations syndicales et patronales. •

Accéder en ligne aux 15 mesures d'urgence

StopCovid: une application encore en discussion



Conçue dans des circonstances exceptionnelles, l'application StopCovid a pour objectif d'alerter les personnes l'ayant téléchargée sur le fait qu'elles ont été à proximité de personnes diagnostiquées positives au Covid-19 et disposant de la même application. Si la mise en œuvre d'un tel dispositif n'a pas encore été débattue à l'Assemblée nationale, plusieurs acteurs ont eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet. C'est le cas de la CNIL,

qui a rendu un avis le 24 avril dernier, en appelant à la vigilance et en soulignant que l'application ne peut être déployée que si son utilité est suffisamment avérée et si elle est intégrée dans une stratégie sanitaire globale. La prudence est également de mise du côté du Conseil de l'Europe qui a mis en garde le 28 avril les États membres contre les effets secondaires possibles des applications de suivi des contacts en prévention de la pandémie sur le terrain des libertés publiques. Bref, cette application est encore loin de faire l'unanimité et ne sera sans doute pas prête pour le 11 mai, date prévue pour la première étape du déconfinement.

Accédez à l'avis de la CNIL

Continuité de l'accompagnement : la CNSA veut y voir plus clair

La CNSA a lancé le 29 avril une enquête auprès des établissements et services médico-sociaux (ESMS) pour analyser l'organisation de la continuité de l'accompagnement et les coopérations mises en place dans les territoires. Cette enquête a notamment pour objectif de mieux comprendre comment les ESMS ont adapté leurs modes d'accompagnement et se sont organisés, avec les autres acteurs du territoire, pour poursuivre celui-ci dans les meilleures conditions. A suivre... •

Disparition d'une fervente défenseure de la vie associative



Le Mouvement associatif a annoncé le 29 avril la disparition d'Edith Arnoult-Brill, ambassadrice infatigable de l'action associative, du dialogue civil et de la solidarité. Secrétaire générale de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ), Edith Arnoult-Brill a été présidente du FONJEP, présidente du Conseil national de la vie associative (CNVA), membre du groupe des associations au Conseil économique, social et environnemental durant deux mandats et première vice-présidente de ce Conseil de 2011

à 2015. Elle avait mené de nombreux travaux et combats aux côtés de l'Uniopss pour défendre l'importance d'une vie associative forte. Notre Union tient à lui rendre hommage.

Santé des soignants : une souffrance grandissante



Depuis le 23 mars, l'association Soutien aux professionnels de santé (SPS) a renforcé sa ligne d'écoute et l'a spécifiquement consacrée à la crise du Covid-19. Le 27 avril, elle a livré un bilan de son action depuis cinq semaines. Premier constat : les appels (près de 2 500) ne

cessent d'augmenter depuis le lancement de cette ligne d'écoute spécifique et concernent autant les personnels hospitaliers que les professionnels du médico-social. L'association observe une anxiété croissante des personnels face au Covid-19 et l'expression d'une profonde souffrance des appelants qui sont dans bien des cas en situation d'épuisement professionnel. SPS constate enfin plusieurs appels avec risques de passage à l'acte imminent. Selon l'association, l'augmentation continue de la durée des appels, 23 minutes en moyenne, démontre le besoin croissant qu'ont tous ces professionnels d'exprimer et de partager leur souffrance.

Accédez au bilan détaillé de SPS

Confinement : le réseau CRPA-CNPA donne la parole aux personnes exclues

Depuis le 9 avril, le réseau des conseils régionaux et du conseil national des personnes accompagnées (CRPA-CNPA), a lancé une plateforme de récits des personnes à la rue ou en hébergement durant le confinement. Le 21 avril, il a livré une première synthèse de tous ces témoignages. Selon une grande partie d'entre eux, la stigmatisation d'être SDF s'ajoute à celle d'être un mauvais citoyen qui ne respecte pas les règles et qui est un vecteur potentiel du virus. Certains sans-abri ont d'ailleurs été verbalisés en raison de leur présence à la rue. Pour beaucoup de personnes, le fait de pouvoir trouver un logement a été un véritable soulagement, mais dans le même temps, celles-ci

souffrent d'une grande solitude en l'absence d'accompagnement et d'une grande difficulté à se nourrir régulièrement. Enfin, nombre d'entre-elles sont inquiètes de l'arrivée du déconfinement qui rique d'être synonyme de retour à la rue.

Découvrez la synthèse du CRPA-CNPA



>Point chaud

Face au Covid-19, les solidarités encore plus essentielles

S'il est trop tôt pour tirer toutes les conséquences et faire le bilan de la crise sanitaire engendrée par la propagation du Covid-19, il est tout de même possible de faire quelques constats et d'en tirer certaines leçons. Tout d'abord, nous sommes tous vulnérables. Nous avions l'habitude de penser que, pour la majeure partie d'entre nous, un filet de sécurité nous empêchait de basculer et de tomber dans une certaine forme d'insécurité. Qu'un agent infectieux attaquant une simple cellule, nous rappelle notre fragilité collective et individuelle, doit nous renforcer dans l'appréciation d'une communauté de destins et renforcer les politiques de solidarité.

Le deuxième constat est que cette épidémie accroît les inégalités. Inégalités face au risque : alors que beaucoup ont pu adapter leur travail en se confinant, de nombreux métiers, souvent négligés et mal payés, se sont vu imposer le maintien de leur présence. Je pense aux caissiers, aux éboueurs, qui au mépris parfois de leur santé, ont continué leurs activités. Si de nombreuses études prospectives prédisent la disparition des métiers « non qualifiés », nous devrons nous rappeler qu'ils ont été essentiels, voire vitaux durant cette crise.

Les conditions de vie également ont été frappées par le sceau de ces inégalités. Les conditions matérielles de confinement ont été vécues de manières différentes en fonction de son logement, la crise touchant de plein fouet les plus précaires. Si, avant la crise sanitaire, des solutions permettaient que chacun puisse se nourrir, cette épidémie et ses conséquences en termes de cessation d'activités, a provoqué des situations où les gens ont faim et n'arrivent plus à satisfaire ce besoin vital. Il n'aura fallu qu'un mois pour qu'apparaisse un peu plus la fragilité des politiques pour les personnes les plus modestes.

Le troisième constat repose sur le rôle des associations dans la gestion de cette crise. Malgré des difficultés économiques, de personnels, de bénévoles, celles-ci continuent à prendre leur part dans la gestion de cette crise et l'accompagnement des personnes vulnérables. Si certains se posaient la question de l'utilité des associations dans la société du XXIº siècle, cette interrogation n'a plus aucun sens à l'heure actuelle.

Enfin, et ce n'est malheureusement pas une surprise, la société n'accorde pas une juste reconnaissance au personnel intervenant dans les secteurs de la solidarité (sanitaire, social et médico-social). Nous avons constamment porté ce message de valorisation de ces métiers. À la sortie de cette épidémie, quelques applaudissements et une prime ne suffiront sans doute pas et le plan massif « pour la santé et les ainés », promis par Emmanuel Macron le 13 avril dernier, devra forcément trouver quelques débouchés concrets…

Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss

En direct du réseau

L'Uriopss Bretagne appelle à ne pas oublier le médico-social à l'avenir

Vice-président de l'association Le Moulin Vert et administrateur de l'Uriopss Bretagne, Daniel Hardy a publié le 20 avril dans le quotidien Ouest-France une tribune intitulée « Coronavirus: soigner et prendre soin ». Il rappelle notamment, que le « plan massif d'investissement et de revalorisation pour l'hôpital », annoncé par le président de la République, doit s'accompagner de la reconnaissance et de la revalorisation des professions dans le social et le médico-social.

Retrouvez l'intégralité de la tribune de Daniel Hardy

U'Uriopss Île-de-France demande la prime pour tous



Le 15 avril dernier, Édouard Philippe a annoncé l'extension de la prime destinée aux agents des établissements hospitaliers, aux professionnels des Ehpad et des SAAD engagés dans la lutte contre le Covid-19. Si l'Uriopss Île-de-France se félicite de cette annonce, qui reconnaît la mobilisation exceptionnelle des professionnels accompagnant nos aînés, à domicile comme en établissement, elle demande à ce que cette mesure bénéficie à l'ensemble du personnel des secteurs du handicap et du social (lutte contre l'exclusion et protection de l'enfance). Plusieurs courriers en ce sens ont été transmis le 30 avril à l'ARS Île-de-France, aux conseils départementaux, au préfet d'Île-de-France, à la DRIHL et à la DRPJJ.

Accédez aux courriers de l'Uriopss Île-de-France

Uriopss Occitanie alerte sur la situation des sans-abri



L'Uriopss Occitanie a diffusé le 22 avril, dans le cadre du Collectif interassociatif d'Occitanie dont elle fait partie, un communiqué de presse pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation catastrophique des personnes et des familles sans solution d'hébergement, ni aide alimentaire en Haute-Garonne. Selon les associations porteuses de ce texte, à Toulouse par exemple, « un nombre encore important de

personnes qui restent sans solution d'hébergement ont faim. La situation est grave et urgente! »

Accédez au communiqué de presse de l'Uriopss
Occitanie

L'Uriopss Auvergne-RhôneAlpes guide les acteurs du domicile



Grâce à l'appui bénévole de Sophie Goyet, titulaire d'un doctorat en épidémiologie et santé publique, l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) a mis, le 17 avril, plusieurs fiches à destination des professionnels du domicile. De nombreuses thématiques sont évidemment liées à la crise que nous traversons, comme l'accompagnement des résidents malades, la bonne utilisation des équipements de protection individuelle ou encore les bonnes pratiques pour le nettoyage des surfaces. Des fiches sur le même format sont en cours d'élaboration dans le domaine de la protection de l'enfance et de la petite enfance.

Accédez aux fiches de l'Uriopss ARA

Dites merci aux acteurs associatifs avec l'Uriopss Hautsde-France!



Parce que les travailleurs sociaux et médico-sociaux engagés auprès des plus fragiles sont aussi en première ligne face au Covid-19, mais souvent oubliés, l'Uriopss Hauts-de-France a décidé de leur rendre hommage en lançant le 21 avril, la campagne #MerciAuxAssociations. L'Union régionale rappelle que dans le contexte de crise sanitaire actuel, les associations de solidarité font face à de grosses difficultés, mais que leurs salariés et bénévoles restent au quotidien engagés pour les personnes les plus fragiles: enfants, ieunes de l'aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap, sansabri, migrants... Il est donc grand temps de leur dire merci!

Participez à la campagne de l'Uriopss Hauts-de-France sur les réseaux sociaux



WES DÉMARCHES DE L'UNIOPSS

Covid-19: quels surcoûts pour les structures privées non lucratives?

Le réseau Uniopss-Uriopss a lancé le 29 avril une enquête flash sur les surcoûts que rencontrent les structures privées non lucratives face à la gestion de la crise sanitaire. Cette enquête fait suite à la demande des pouvoirs publics de disposer d'une objectivation des surcoûts, dans l'optique de financements spécifiques « Covid-19 ». Elle se veut macro-économique et couvre tous les secteurs de solidarité. L'Uniopss invite donc tous les ESSMS, et plus généralement toutes les structures privées non lucratives, à renseigner ce questionnaire, afin d'avoir une visibilité globale de ces surcoûts. La période de référence des remontées se situe entre le 1er mars 2020 et le 30 avril 2020 et les données seront anonymisées. La durée du questionnaire oscille entre 10 et 20 minutes. L'enquête sera clôturée le 15 mai 2020.

Répondez à l'enquête

Ehpad et aide à domicile: l'Uniopss rencontre le Premier ministre

L'Uniopss a participé le 15 avril à une rencontre virtuelle organisée par le Premier ministre sur les problématiques rencontrées par les Ehpad et les services d'aide à domicile. Les fédérations présentes ont insisté sur la nécessité de trouver des alternatives au confinement dans les Ehpad, au regard des conséquences de ces mesures sur les personnes. De plus en plus de syndromes de glissements sont en effet remontés par les directeurs d'établissements. Les acteurs ont également évoqué le besoin en équipements des Ehpad: l'approvisionnement se fait de mieux en mieux, mais le dispositif reste fragile. De manière convergente, les fédérations ont pointé l'importance, en sortie de crise, de prendre les mesures réclamées depuis des années, à travers une loi autonomie à la hauteur des besoins. Enfin, le Premier ministre a annoncé le versement d'une prime pour les professionnels des Ehpad et des services de l'aide à domicile. En réaction,



l'Uniopss a demandé la création d'un fonds de solidarité pour le secteur du médicosocial, à l'instar des fonds alimentés par la BPI et la Banque des territoires pour d'autres secteurs.

Aide en faveur des personnes précaires : un geste bienvenu mais trop limité



Après les annonces du chef de l'État, puis du Premier ministre pour soutenir les familles modestes et les étudiants précaires, le Collectif ALERTE, animé par l'Uniopss, a publié le 16 avril

un communiqué de presse pour rappeler que ces aides ne tiennent pas compte de l'ensemble des personnes en situation de précarité. Si les associations saluent les annonces du président de la République, elles regrettent que cette aide exceptionnelle, en se focalisant sur les familles avec enfants et les allocataires du RSA, laisse de côté des catégories de personnes en situation de précarité, tout aussi touchées par la crise sanitaire: les personnes âgées bénéficiaires de l'ASPA (minimum vieillesse), les bénéficiaires de l'AAH, qui vivent majoritairement seuls et sont souvent dans des situations d'isolement, ainsi que l'ensemble des jeunes précaires de moins de 25 ans, étudiants ou non, qui ne peuvent pas bénéficier du RSA... •

Accédez au communiqué de presse

Covid-19: l'Uniopss vous informe...

Devant l'ampleur de l'épidémie qui frappe notre pays, l'Uniopss continue de se mobiliser pour permettre à tous les acteurs, notamment ceux qui accompagnent les personnes fragiles, de rester informés sur la réglementation qui les concerne, tout au long de cette crise. Retrouvez sur le site internet de l'Uniopss, les recommandations émanant du ministère des Solidarités et de la Santé et des autres ministères concernés, à destination des établissements et services accueillant des personnes en situation de vulnérabilités. Abonnez-vous également au Flash info quotidien sur le Covid-19, pour être informés des dernières actualités et mesures prises par les pouvoirs publics et pour découvrir les initiatives et témoignages des acteurs intervenant dans les champs de la santé, du social et du médico-social.

Abonnez-vous au Flash info de l'Uniopss









Une 4^e édition mise à jour des réformes d'ampleur dans votre secteur



Issu de l'expertise de l'Uniopss et d'un cabinet d'expertise comptable reconnu dans le secteur, cet ouvrage est l'outil indispensable pour gérer et contrôler les finances de votre structure et établir les documents comptables et financiers adaptés à la nécessaire transparence de gestion.

Cette 4° édition est à jour de la réforme d'ampleur applicable depuis le 1° janvier 2020 consécutive à l'adoption des règlements comptables ANC n° 2018-06 relatifs aux organismes sans but lucratif et n° 2019-04 concernant les gestionnaires d'associations et établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Ce **Juri'Guide** décrit les fondamentaux de la comptabilité et les règles propres aux associations, fondations, fonds de dotation, ESSMS. Grâce aux nombreux exemples, conseils et mises en situation, cet ouvrage permet aux organismes, sans but lucratif, de tenir sereinement leur comptabilité dans le respect des nouveaux règlements.

L'ouvrage comporte également :

- Un plan de comptes annoté compilant le plan de comptes général et le plan de compte sectoriel,
- Les éléments comptables spécifiques liés aux opérations de fusions, scissions, apport partiel d'actif encadrées par la loi ESS,
- Un chapitre sur l'organisation du contrôle interne spécifique aux multi établissements.

Info technique

Confinement, **déconfinement :** la CNSA fixe **un cap**

La CNSA a publié fin avril une note exposant les conditions d'un confinement et d'un déconfinement réussis pour les personnes âgées et en situation de handicap. Un document qui devrait s'avèrer bien utile pour tous les professionnels qui les accompagnent...

uatre jours avant la présentation par le Premier ministre du plan de déconfinement de la société française qui est restée flou sur la situation des établissements médico-sociaux, la cellule d'urgence du conseil de la CNSA a publié le 24 avril, une note provisoire dans laquelle elle détaille les conditions d'un confinement et d'un déconfinement réussis dans les secteurs des personnes âgées et en situation de handicap. Plusieurs axes sont évoqués pour mener cette démarche.

> UNE AIDE TRÈS CONCRÈTE

La note de la CNSA se veut très opérationnelle. Elle a pour but de sécuriser l'action des acteurs de proximité en leur donnant des repères pour s'adapter aux réalités territoriales, de permettre l'anticipation par l'analyse des situations, en évaluant les bénéfices et les risques et de favoriser le décloisonnement des approches, au bénéfice des personnes et des professionnels.

> UN PRINCIPE FONDAMENTAL : L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La CNSA rappelle que les conditions de mise en œuvre du confinement des personnes accompagnées peuvent accroître considérablement les inégalités et la perte de chance de nombre d'entre-elles, du fait de leur âge ou de leur situation de handicap. Afin de limiter ces risques, il convient de s'appuyer sur les principes qui sous-tendent les politiques d'autonomie, en favorisant l'accessibilité universelle (information, soins, moyens de subsistance, modalités d'accompagnement...), le droit à la compensation, le droit au maintien du lien social et à la citoyenneté, mais également la reconnaissance de chacun dans sa singularité.

> UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT SUR TOUS LES TERRITOIRES

Toutes les régions n'ont pas été touchées de la même manière par le Covid-19. Selon la CNSA, dans les territoires en très forte tension épidémique, les inégalités territoriales préexistantes ont pu être particulièrement exacerbées. Pour les atténuer, il convient de mettre en place un pilotage cohérent impliquant les acteurs publics

et associatifs, suffisamment souple pour favoriser l'initiative et une plateforme de remontée rapide des éventuels dysfonctionnements.

> DES MODALITÉS SPÉCIFIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Pour la CNSA, il convient d'adapter les orientations nationales du confinement et du déconfinement à la situation des personnes âgées et en situation de handicap. Ces adaptations doivent tenir compte de l'ensemble des dimensions de la vie de la personne qui souhaite vivre et non pas seulement survivre. L'organisation de la réponse à apporter à la personne doit donc se construire à partir d'une analyse bénéfice/risque continue selon deux critères principaux : le niveau d'urgence sanitaire et l'état de la situation au moment de la mise en œuvre de l'accompagnement.

> ANTICIPER LES SITUATIONS FUTURES : UNE NÉCESSITÉ

La note de la CNSA souligne que pour les personnes accompagnées, les changements nécessitent une prise en compte spécifique qui impose un haut niveau d'anticipation pendant la durée de la crise et dans la perspective de la sortie de crise. Il s'agit ainsi de toujours évaluer les impacts d'une mesure, en termes de bénéfice et de risque et de s'assurer du consentement des personnes, une démarche éthique absolument essentielle. •

M Laurène Dervieu

Conseillère technique « Autonomie et citoyenneté des Personnes en situation de handicap et Personnes âgées » à l'Uniopss

« Important d'aborder le confinement sous l'angle de l'éthique. »

« Après une première note, suivie d'une feuille de route opérationnelle destinée à permettre à chaque acteur de se doter de son propre mode d'action, il était important pour le conseil de la CNSA d'aborder le sujet du confinement et du prochain déconfinement sous l'angle de l'éthique de l'accompagnement. Cette note rappelle à l'ensemble des acteurs concernés que l'égalité des chances de chacun doit guider les choix collectifs. »

Portraits

Les mille visages de l'engagement

Les professionnels du soin et de l'accompagnement occupent une place centrale depuis le début de la crise. Nous avons voulu leur rendre hommage, en revenant sur le sens et l'ampleur de leur engagement.

Solène, les résidents d'abord

Solène Benoît, 41 ans, est une femme d'expérience et de conviction, une vraie professionnelle du soin. Aide-soignante au sein de la résidence Boris-Antonoff de la Fondation de l'Armée du Salut à Saint-Malo, après une carrière d'auxiliaire de vie sociale dans le domaine du handicap, elle est parfaitement consciente de l'importance de son intervention au service des personnes âgées, en particulier dans les Ehpad, un secteur en grande souffrance depuis le début de la crise. « Malgré l'ouverture très récente aux familles, les personnes que nous accompagnons ont beaucoup souffert de la solitude. Pendant des semaines, nous avons été leur seul lien. Elles sont ici pour passer les dernières années de leur vie dans la sérénité, alors on se doit d'être de bonne humeur et surtout de ne pas leur communiquer nos angoisses, malgré nos inquiétudes parfois. »

Pour Solène, « il faut faire en sorte, durant cette période, d'être encore plus présent pour proposer un accompagnement personnalisé ». Comme bon nombre de salariés volontaires, elle a d'ailleurs fait le choix de renoncer à ses congés. Elle est donc détachée sur plusieurs missions. « Hier, j'ai fait des soins de beauté, notamment d'épilation et de maquillage à plusieurs résidentes et je leur ai permis de prendre un peu l'air durant une promenade dans le parc. Ces moments, en plus

le parc. Ces moments, en plus des soins habituels, sont absolument essentiels. Ils permettent aux résidents de ne pas trop penser à ce virus qui les menace et à leurs proches qui sont encore loin d'eux. » La reconnaissance de la profession, pour l'instant, l'aide-soignante n'y pense pas. « J'ai entendu parler d'une prime, mais tant que ce ne sera pas concret, je n'y croirai pas. De toute façon, la priorité pour aujourd'hui, ce sont les résidents. »





Thibaut, au chevet de la jeunesse

Thibaut Oglio, 26 ans, a toujours été porté vers les autres, les plus fragiles, ceux que l'on ne voit pas. Cet élan, il le concrétise très rapidement en passant un BEP sanitaire et social et en multipliant les stages dans des secteurs très divers: MECS, établissement pour personnes en situation de handicap, ITEP... Une expérience qui lui permettra, quelques années

plus tard, d'obtenir son diplôme de moniteur-éducateur, une fonction qu'il exerce aujourd'hui au sein de la MECS Louise de Marillac à Auch. « Les jeunes que nous accompagnons sont placés et donc en grande difficulté sociale et éducative. Il faut les aider à grandir en leur montrant la voie. C'est un travail de tous les instants qui implique de toujours se remettre en question. »

Une remise en cause qui s'est encore renforcée avec l'arrivée de la crise et du confinement généralisé. « Depuis le 17 mars, la MECS est fermée. Cela veut dire que nous vivons avec les jeunes 24 heures sur 24. » En théorie, cette situation peut très rapidement devenir explosive et Thibaut invente tous les jours des réponses pour éviter que les jeunes ne s'alarment trop de la situation. « Le confinement généralisé n'est pas facile pour eux. Notre priorité est de les rassurer, en évitant de trop leur montrer les informations, mais également en leur proposant toutes sortes d'activités éducatives, culturelles ou sportives. » Contre toute attente, cette crise révèle aussi de nombreuses surprises. « Le confinement a changé nos rapports avec les jeunes et cela m'apprend beaucoup en tant qu'éducateur. Je suis très agréablement surpris par leur capacité d'adaptation, d'entraide et de mobilisation. » Une expérience inédite que le moniteur-éducateur n'est pas prêt d'oublier.



Changeons le monde avec Jeannette

Jeannette Marié est jeune, mais depuis longtemps, elle est convaincue de ce qu'elle souhaite faire de son existence. Durant ses études de droit, la jeune femme de 20 ans n'a pas tardé à se spécialiser en droit des étrangers et avant de suivre un

master de droit humanitaire, elle a souhaité marquer une pause en s'engageant, histoire de prendre la mesure de la réalité du terrain. Dès le mois de novembre, elle devient volontaire en Service Civique au sein des services de l'insertion 36 de l'association AIDAPHI à Châteauroux. « Au début, il s'agissait pour moi d'accompagner les migrants et les personnes sans-abri », mais la crise sanitaire qui frappe le pays force la volontaire au repos forcé. Deux semaines plus tard, l'association lui demande de revenir pour apporter son soutien à la création d'un centre de desserrement qui a vocation à accueillir des personnes suspectées

d'être infectées par le Covid-19 et qui ne peuvent être confinées. « Je n'ai pas hésité une seule seconde. Quand on est jeune et en bonne santé comme moi, il faut aider, et puis la perspective de travailler dans l'urgence pour fournir une aide directe à ceux qui souffrent, c'est ce que j'aimerais faire plus tard. »

Depuis quelques semaines, Jeannette est chargée par l'association de recueillir la parole des migrants, des réfugiés et des sans-abri, afin qu'ils racontent comment ils vivent la crise. Une mission qui devrait déboucher sur un grand reportage. « Les personnes en situation précaire n'ont pas l'habitude qu'on leur donne la parole. Il faut les rendre visibles pour que le regard que porte la société sur eux change. » La jeune femme est d'ailleurs convaincue que cette crise va permettre au plus grand nombre de prendre conscience de la situation très difficile des plus fragiles et à l'écouter, on n'a qu'une seule envie : partager ses espoirs... •

Djodjo, force et courage



Diodio Koite, 48 ans, est auxiliaire de vie depuis presque six ans. Une vocation professionnelle qui a commencé loin de la France, au Mali précisément. « Ma mère a eu une grave maladie qui l'a laissée hémiplégique. Je me suis beaucoup occupée d'elle. Arrivée en France, j'ai décidé de poursuivre cet engagement pour les autres. » Après avoir suivi une formation pour exercer, elle est aujourd'hui salariée dans un service d'aide à domicile d'APF France handi-

cap en région parisienne. Chaque semaine, elle multiplie les visites pour apporter des soins et un soutien à des personnes qui, sans elle, seraient contraintes de rester alitées toute la journée. « Tous les soins que je peux apporter ne sont qu'un aspect de mon métier. Les

liens, le contact humain, c'est aussi fondamental. J'accompagne plusieurs personnes depuis de longues années et je connais presque tout de leur vie. C'est un peu comme des membres de ma famille. »

En cette période de confinement, les visites se sont un peu espacées en raison de la baisse d'activité que connaît son service et désormais elle se concentre sur ceux dont l'accompagnement est absolument indispensable. Djodjo assume cette mission sans aucune hésitation, mais avec une certaine appréhension. « J'ai appris à vivre avec la peur, celle de contaminer les personnes que je visite et mes enfants quand je rentre chez moi, mais je sais aussi que des hommes et des femmes ont besoin de moi, alors je fonce. » Chaque soir à 20 h, l'auxiliaire de vie entend les applaudissements en hommage aux soignants et se dit qu'ils sont un peu pour elle. « Cela me donne du courage, de la force. » Une énergie qui s'ajoute à celle que lui donnent ses enfants. « Au début, ils me disaient de rester à la maison à cause du confinement, mais maintenant ils comprennent mon engagement et ils sont fiers de moi... » •

Innovations sociales

Covid-19: l'imagination associative au pouvoir

Depuis le début du confinement, les associations ne cessent pas d'innover pour continuer à accompagner les plus fragiles. Nous avons choisi quatre initiatives, particulièrement symboliques de la période.

Emmaüs Connect, en mission contre la fracture numérique



Télétravail, visioconférences, apéros en famille ou entre amis via Internet... Durant ce temps de confinement, voilà à quoi ressemble la vie professionnelle et personnelle d'une grande partie des Français. Mais pour les publics en très grande précarité, personnes sans domicile, en demande d'asile, bénéficiaires des minimas sociaux ou jeunes accom-

pagnés par l'Aide sociale à l'enfance, la réalité est toute autre. « Le coût des appels téléphoniques, des connexions Internet et des équipements numériques de base, comme les téléphones et les ordinateurs, est énorme par rapport à leur budget », rappelle Victor Estienney, responsable national des opérations Emmaüs Connect.

C'est pourquoi, l'association s'engage, depuis le début de la crise, pour venir en aide à ces publics. « Nous travaillons avec nos partenaires sur les territoires et avec des fédérations d'associations pour évaluer les besoins et fournir ce matériel essentiel à la fois au lien social et à l'accès au droit. Nous faisons appel aux dons financiers et matériels. À ce jour, 70 000 recharges téléphoniques prépayées pour des appels et l'accès à Internet ont été offertes par l'opérateur SFR et environ 20000 téléphones, smartphones et tablettes numériques nous ont été donnés. C'est un début, mais on travaille encore au recensement des besoins, » Une soixantaine de salariés et de bénévoles d'Emmaüs Connect sont ainsi mobilisés sur plusieurs fronts: la levée de fonds, l'évaluation des besoins, la livraison et la distribution des cartes et du matériel, ainsi que l'aide à l'activation des cartes prépayées.

« Malheureusement, nous ne pouvons plus assurer nos formations habituelles malgré la forte demande, mais ce confinement a eu au moins le mérite de démontrer la réalité de l'exclusion numérique. » Un vaste chantier auquel il faudra rapidement s'atteler...

Dans le Finistère, le travail en Ehpad se réinvente

Sur le pont depuis le 2 mars, l'équipe de Jean-Baptiste Rouffet, directeur de l'Ehpad Les Trois Sources situé à Loperhet dans le Finistère, réinvente son travail dans des conditions inédites. Jusqu'à fin mars, les 85 résidents, dont 26 sont en unité Alzheimer, ont conservé une relative liberté au sein de l'établissement, même si les visites étaient suspendues. « Après un épisode de cinq jours de confinement dû à la grippe fin février, j'ai évité au maximum le confinement total en chambre, car nous avions constaté les conséquences délétères sur la santé mentale de nos résidents. » Mais le 27 mars, une soignante est diagnostiquée positive au Covid-19: tout le monde est alors confiné en chambre.

Très vite, des mesures sont mises en place pour éviter aux résidents de trop pâtir de cet isolement. « Nous avons encouragé les familles à utiliser l'application Famileo qui leur permet d'envoyer des messages et



des photos aux résidents et à profiter des rendez-vous que nous leur proposons pour des appels vidéos par Whatsapp et Skype. Nous leur envoyons une newsletter hebdomadaire sur la gestion de la crise, avec des témojanages de sojanants et de résidents pour leur raconter notre vie en confinement. » En interne, des visites individualisées de l'animatrice dans les chambres sont mises en place: discussion et livraison des commandes passées par les résidents à la boutique de l'établissement sont au programme. Compotes, chocolats et biscuits remontent eux aussi le moral! De leur côté, les soignants redoublent de petites attentions: un mot, un geste, une visite au salon de coiffure de la résidence, tenu, pour l'occasion, par une soignante... Les résidents sont également autorisés à se promener dans le jardin. « Le bénéfice de toutes ces initiatives est incontestable pour toutes les personnes que nous accompagnons et qui souffrent de ce confinement qui dure. »

Permis de Construire à l'écoute des sortants de prison

Solitude, précarité sociale, difficultés administratives... la situation des personnes sortant de prison n'est déjà pas simple en temps normal. Alors quand cette libération se passe en période de confinement, cette délicate étape peut se transformer en véritable enfer. « La personne qui sort quitte une situation d'emprisonnement pour en retrouver une autre. Elle peut très mal le vivre », explique Ludovic Dardenne, directeur de l'association Permis de Construire, une structure qui accompagne des personnes placées sous-main de Justice, afin qu'elles intègrent de façon autonome et complète la société. En cette période de crise sanitaire majeure, le nombre des personnes quittant le système pénitentiaire est loin d'être négligeable.

Depuis le 17 mars en effet, les décisions judiciaires se sont multipliées pour favoriser les libérations anticipées ou les mesures alternatives à la détention. Le but: désengorger les prisons et faire en sorte que le virus circule le moins possible en milieu carcéral. Au total, environ 10000 personnes sont donc sorties depuis cette date. Un grand nombre sont livrées à elles-mêmes. « Beaucoup d'entre elles sont seules, sans possibilité de se déplacer, sans moyen de faire la moindre démarche administrative, notamment accéder aux prestations sociales de base, en raison du manque d'équipement. » Pour tenter de leur venir en aide, Permis de Construire a mis en place mi-avril, une plateforme nationale téléphonique afin de les écouter et de les orienter. « Nous avons mobilisé des bénévoles et des associations partenaires pour leur permettre de recréer du lien social, mais aussi des psychologues pour les aider à surmonter leur détresse et des travailleurs sociaux



qui les accompagnent dans leurs démarches administratives. » Le dispositif, qui a déjà fait l'objet d'une large publicité, grâce au soutien de Citoyens et Justice et de la Fédération des acteurs de la solidarité, devrait de se prolonger durant trois mois, en espérant que d'ici là, le confinement généralisé ne soit plus qu'un lointain souvenir.

En Vendée, les acteurs du handicap se mobilisent, ensemble...

Une des leçons de la crise que nous traversons est le très grand pragmatisme dont ont su faire preuve les associations, notamment dans le domaine du handicap. En Vendée, par exemple, ces dernières se sont rapidement mobilisées pour se soutenir les unes les autres. Emmanuel Bonneau, directeur général de l'Association Handi-Espoir témoigne : « Nos accueils de jour étant désormais fermés et notre SAVS/SAMSAH travaillant différemment, nous avons redéployé nos personnels vers des services à domicile partenaires dont les effectifs étaient insuffisants. De la même manière, il a été mis en place, avec tous les acteurs du handicap de notre territoire, une plateforme RH infra-territoriale qui permet aux établissements qui manquent de personnels, de pouvoir bénéficier du soutien en effectifs ou en compétences des autres structures. »

Enfin, à la suite de la fermeture de son unité d'accueil temporaire, Handi-Espoir a créé au sein de son établissement une « Unité Covid ». Celle-ci est à la disposition des acteurs du territoire pour accueillir des personnes en situation de handicap infectées pour qui le confinement est une expérience insupportable et qui peuvent bénéficier ici d'un accompagnement et d'une liberté de mouvement plus grande. « Toutes ces initiatives n'auraient jamais pu voir le jour sans la collaboration de tous les acteurs de notre territoire qui se réunissent régulièrement pour échanger les bonnes pratiques, les protocoles et se mettent à la disposition de tous. Notre entente était déjà très bonne avant cette crise, mais celle-ci révèle sans doute toutes ces solidarités préexistantes. » •

UNION LE MAGAZINE DU RÉSEAU UNIOPSS - URIOPSS SOCIALE



Un regard engagé sur l'actualité sociale et les initiatives des associations de santé et de solidarité sur les territoires !

Depuis 1947, le magazine *Union Sociale* est la vitrine des valeurs portées au quotidien par le réseau Uniopss-Uriopss.



UNION SOCIAL

SOCIAL

SOCIAL

Control

Chaque mois, découvrez :

- Des analyses et prises de position sur l'actualité et les politiques de santé et de solidarité
- > Des reportages au plus proche du terrain
- > Des portraits d'acteurs de la solidarité
- Des prises de parole de personnalités pour ouvrir des perspectives

Abonnez-vous en ligne uniopss.asso.fr rubrique Expertise, analyses, publications



BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner, accompagné de votre chèque établi à l'ordre de UNIOPSS, à : UNIOPSS - 15 rue Albert - CS 21306 - 75214 Paris Cedex 13

- OUI, je souhaite m'abonner à Union Sociale pendant 1 an (10 nos), je joins mon chèque de 55 € TTC
- □ Étranger/hors UE : 65,50 €
- □ Je souhaite recevoir le(s) numéro(s) d'Union Sociale suivant(s) à **10** € TTC l'exemplaire (frais de port compris) :

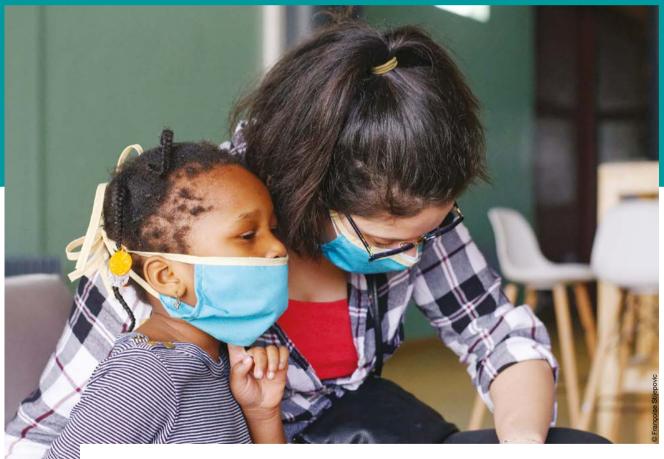
exemplaire(s) x 10€ du n° =	€
exemplaire(s) x 10€ du n° =	€
exemplaire(s) x 10€ du n° =	€
TOTAL :	€

Nom
Prénom
Organisme
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Fax Fax
e-mail
Date Signature:



Covid-19 : les associations face à la crise

L'épidémie qui frappe notre pays bouleverse les modes de vie des Français, mais également la façon dont les associations accompagnent les plus fragiles. Devant les exigences de confinement, de protection des salariés et des bénévoles, elles ont réadapté leurs interventions avec, bien souvent, l'émergence de nouvelles formes de solidarité.



« Dans la gestion de crise, le pragmatisme et la réactivité sont essentiels... »

p. 16

Covid-19 : l'aide à domicile en première ligne

p. 18

Ramener la vie dans la Cité

p. 20

« Devant à la crise, le travail social a dû se réinventer... »

p. 22

Dossier

« Dans la gestion de crise, le pragmatisme et la réactivité sont essentiels... »

Directrice générale de la Cohésion sociale, Virginie Lasserre revient sur la manière dont sa direction s'est organisée pour répondre à la crise et sur sa collaboration avec les acteurs associatifs afin de prendre en compte la situation des plus fragiles.

Union Sociale: Comment s'est organisée la direction générale de la Cohésion sociale (DGCS) pour répondre aux interrogations des acteurs sociaux et médico-sociaux depuis le début de cette crise inédite?

Virginie Lasserre: La DGCS pilote les politiques publiques concernant les personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, en situation de précarité, en centres d'hébergement, femmes victimes de violence...) et gère également la petite enfance. Elle est en première ligne sur la gestion de la pandémie. J'ai donc activé une cellule de crise Covid-19 DGCS dès le 27 février, en lien très étroit avec la cellule de crise nationale de la DGS, afin de répondre aux préoccupations des professionnels de l'ensemble de nos secteurs et les accompagner dans cette période. La DGCS a organisé des échanges hebdomadaires systématiques avec les associations et fédérations et mis en place une boîte mails active 7j/7. Dans la gestion de crise, le pragmatisme et la réactivité sont essentiels. Ainsi, la DGCS a produit énormément de documents pratiques indiquant les conduites à tenir par les professionnels (concernant les gestes barrière, la définition de secteurs pour les personnes malades en hébergement d'urgence...), les informant sur diverses mesures (gestion du personnel, approvisionnement de masques...) ou encore et surtout, elle a pris des mesures exceptionnelles pour

répondre à la situation, comme la mise à l'abri inédite à l'hôtel des personnes (plus de 13 000 places mobilisées) à la rue par exemple.

US: Quelles ont été les principales interrogations des acteurs de la solidarité?

VL: Les questions essentielles que se posent les acteurs de la solidarité sont celles liées à la prise en charge des personnes les plus vulnérables, dans un contexte où les personnels ou bénévoles sont moins nombreux, font face à une situation inédite et très évolutive qui conduit à inventer et innover tous les jours. Les préoccupations sont très diverses et variées suivant les secteurs bien sûr: l'approvisionnement en denrées dans le champ de l'aide alimentaire, le renfort en personnel en Ehpad ou encore la prise en charge sanitaire des personnes hébergées en foyers de travailleurs migrants par exemple...

US: Comment se déclinent vos différentes préconisations à l'échelle locale?

VL: La gestion de la crise, sur son volet sanitaire et médico-social, est réalisée au niveau local en premier lieu par les agences régionales de santé (ARS) bien sûr, mais les préfets et les collectivités locales, départements et communes notamment, jouent un rôle tout à fait essentiel pour gérer les



missions sur les champs des services à domicile pour personnes âgées, de l'aide alimentaire ou de l'hébergement d'urgence.

US: Quelle est l'importance des têtes de réseaux et des fédérations dans ce cadre?

VL: Les têtes de réseau et les fédérations, comme l'Uniopss, ont un rôle majeur, à la fois pour relayer les consignes nationales auprès des établissements et services et pour faire remonter les difficultés concrètes rencontrées sur le terrain. Elles identifient aussi les bonnes pratiques à diffuser et les innovations à soutenir. Elles sont donc consultées systématiquement par la DGCS pour élaborer les consignes nationales et pour les faire évoluer.

US: En période de crise, la coordination des acteurs est absolument essentielle. Comment celle-ci s'organise-t-elle dans les territoires?

VL: Pour la période de crise, chaque ARS a mis en place une organisation dédiée autour d'une « cellule médico-sociale », le plus souvent transversale aux secteurs des personnes âgées et des personnes handicapées, et déclinée au niveau départemental en coordination avec les conseils départementaux, pour organiser l'anticipation et la réponse à la crise. Il s'agit aussi d'apporter un appui très opérationnel aux établissements et services sociaux et médico-sociaux, aux professionnels de santé de ville, ainsi qu'aux établissements de santé.

Un fonds de solidarité pour affronter la crise ?

Un fonds de solidarité en direction du secteur social, médicosocial et sanitaire est-il désormais incontournable? C'est en tout
cas la conviction du président de l'Uniopss qui transmet le 29 avril
un courrier en ce sens à l'Élysée, la Caisse des dépôts, la DGCS et
la CNSA. En effet, si dès le début de la pandémie, les associations
intervenant dans ces différents secteurs ont montré leurs capacités
d'adaptation, d'innovation et d'engagement, elles ont été
lourdement impactées par la crise, en raison notamment de la baisse,
voire de l'arrêt d'activité dans de nombreux domaines. De la même
manière, certaines dépenses ont dû être engagées pour assurer une
organisation nouvelle, comme le recrutement de salariés en intérim
pour faire face à la baisse des effectifs ou la protection minimale des
personnels, avec l'achat de matériel de protection ou de tests.

Toutes ces dépenses nouvelles, alors que les recettes baissaient, ont eu à court terme un impact très fort sur la trésorerie déjà fragile des associations comme le prouve en chiffres la récente étude du Mouvement associatif sur le sujet (voir rubrique Vie associative). Certes, les pouvoirs publics ont déjà pris plusieurs mesures pour soutenir les structures, en maintenant les dotations même en cas de sous-activité, ou encore en excluant l'activité de l'année 2020 dans la contractualisation des CPOM, mais à plus long terme, les difficultés devraient encore s'accroître.

En effet, il est fort probable que la demande explose au regard de la crise sociale à venir, tandis que le financement par les dons diminuera sans doute une fois la période la plus aiguë de l'épidémie passée. Et cette fois-ci, ce ne sera plus la trésorerie des associations qui sera touchée, mais bien les fonds propres, menaçant l'existence même de nombreux acteurs. La création de ce fonds, dont les modalités précises de financement et de fonctionnement sont encore à préciser, permettrait d'assurer la pérennité de nombreuses associations en leur donnant également la possibilité de développer de nouvelles activités pour adapter leur offre aux réalités sociales d'après la crise. Un soutien dont elles auraient bien besoin pour continuer d'assurer la cohésion sociale de notre pays. •

US: Vous avez souligné l'esprit de collaboration très transversal entre votre direction et les acteurs de terrain depuis le début de cette crise. Cette séquence peut-elle avoir un impact sur les relations entre les pouvoirs publics et les associations dans le futur?

VL: Cet esprit de collaboration existait avant la crise et doit perdurer au-delà de la crise. Des solutions innovantes ont été identifiées dans les territoires, sur lesquelles il nous faut capitaliser pour irriguer nos politiques publiques à l'avenir. Les échanges réguliers avec l'ensemble des acteurs intervenant dans les champs de compétence de la DGCS ont participé à la mise en œuvre d'une concertation qui a accompagné les décisions prises durant le confinement et celles qui, demain, mettront en œuvre le déconfinement.

Propos recueillis par Antoine Janbon

Dossier

Covid-19 : l'aide à domicile en première ligne

Mobilisées pour prendre soin des personnes les plus fragiles, les équipes de l'aide à domicile ont dû s'organiser pour assurer la continuité de leur activité. Un vrai défi.



ès l'annonce du confinement, le secteur de l'aide à domicile s'est mis en ordre de marche. Levers et couchers, toilettes, repas, lien social... Les prestations de première nécessité sont assurées. « Malgré les arrêts pour garde d'enfants et pour risques de santé, nous avons 900 salariées opérationnelles sur 1500 », indique Yann Dody, directeur de la fédération ADMR du Morbihan. Très rapidement, les salariées administratives du réseau breton ont planché, depuis chez elles, sur un plan de réorganisation de l'activité en fonction des priorités. La plupart des services ont également mis en place des appels réguliers aux personnes isolées ou non prioritaires, afin de vérifier leur état. Entre les salariés absents et la diminution des prises en charge, l'équilibre se fait tant bien que mal. Dès le début du confinement, les pouvoirs publics ont placé l'aide à domicile parmi les métiers prioritaires pour obtenir du matériel de protection et pour la garde d'enfants dans les écoles.

Lutter à distance contre l'isolement : une gageure

Lieux d'accueil fermés, activités collectives annulées, visites à domicile interdites... Comment lutter contre la solitude et l'exclusion des personnes âgées à distance, sans contact possible? Depuis le début du confinement, c'est la difficile équation que l'association Les Petits Frères des Pauvres s'est attelée à résoudre. « Malgré nos habitudes ancrées, nos équipes se sont adaptées très vite: le travail à distance des salariés et des bénévoles, que ce soit au niveau de la coordination nationale ou dans les territoires, s'est organisé grâce aux outils numériques », se félicite Jean-Louis Wathy, délégué général adjoint de l'association. Les actions de soutien et d'accompagnement s'appuient désormais d'abord sur un lien téléphonique régulier et, pour les plus fragiles, sur un accompagnement

via les services de l'aide à domicile: « On veut à tout prix éviter le syndrome de glissement, qui est un vrai risque pour nos aînés et qui est intimement lié à la solitude, aux angoisses et à leur état moral. »

Les équipes redoublent d'inventivité pour apporter du soutien au domicile ou dans les établissements. Courses portées à domicile, paquets de gourmandises déposés à l'entrée des établissements, cartes et dessins d'enfants envoyés, petits mots et photos transmis par les bénévoles aux soignants... « Cette crise nous interroge sur nos pratiques futures et sur l'importance de mieux intégrer le numérique dans nos actions, mais aussi sur notre capacité à accueillir les nouveaux bénévoles qui se manifestent aujourd'hui et proposent leur aide! »

« Mais en pratique, des établissements scolaires ont refusé de prendre en charge les enfants des aides à domicile, nuance Guillaume Quercy, président de l'UNA. C'est un vrai combat de faire reconnaître nos métiers comme essentiels. »

Engagement des professionnelles

Partout, les salariées se sont mobilisées pour assurer leurs services. Dans le Val-de-Marne, au sein de l'association Âges et vie qui compte 140 salariés, les psychomotriciennes sont venues renforcer l'équipe d'appel aux bénéficiaires. « Il y a eu beaucoup de solidarité et un grand besoin d'agir », résume Hervé Robert, le directeur de l'association. Plusieurs services d'aide à domicile ont d'ailleurs mis en place un soutien psychologique aux professionnelles. « C'est une période très angoissante, où les salariées ont peur de contaminer les personnes accompagnées et leurs proches, rappelle Zacharie Mauge, directeur d'une structure dans l'Essonne. Nous avons donc mis en place un dispositif avec deux psychologues pour proposer des temps d'écoute à nos intervenantes à domicile, qui ont presque toutes accepté. »

L'inquiétude est aussi souvent liée au manque généralisé de matériel de protection. Dans le Rhône, Christophe Dressy, directeur de la fédération ADMR, commence seulement à avoir suffisamment de stock: « C'est pourtant indispensable, notamment lorsque nos équipes interviennent chez les malades du Covid-19 de retour d'hospitalisation. » Dans le Morbihan, Yann Dody vient de passer une commande massive en Chine. Dans le Val-de-Marne, les professionnels de la santé et de l'aide à domicile se regroupent pour faire des achats collectifs, avec le soutien des collectivités. « Cela va durer, donc il faut que l'on soit proactif », estime Hervé Robert.

Retour à la normale?

Les services d'aide à domicile se préparent maintenant à une reprise progressive. Un impératif pour beaucoup de bénéficiaires non prioritaires qui souffrent de plus en plus de solitude et pour les aidants qui commencent à s'épuiser. Côté financier aussi, l'urgence est là. Avec en moyenne 40 à 60 % de baisse d'activité, un salarié sur cing en chômage partiel et 35 % d'absentéisme, l'équilibre est précaire. Le maintien des financements prévisionnels des départements demandé par l'État est une bonne nouvelle. « Mais en pratique, ce n'est pas appliqué partout pour le moment », avertit Guillaume Quercy. Pour Thierry d'Aboville, secrétaire général de l'ADMR, « La période montre à quel point ces professionnels sont indispensables pour atténuer les effets catastrophiques de cette crise, et ce malgré un déficit chronique de moyens. » Le secteur attend maintenant une reconnaissance politique, amorcée durant la préparation de la loi Grand âge et



autonomie, qui devait être présentée d'ici la fin de l'année. « Nous avons beaucoup d'attentes autour de cette loi, mais à court terme, nous demandons le bénéfice de la prime aux soignants et l'agrément par l'État de l'avenant à la convention collective qui revalorisera durablement les salaires de ces métiers d'utilité publique et du prendre soin », conclut le président de l'UNA. •

Juliette Cottin

Handicap : tirer certaines leçons de la crise

Directeur général d'APF France handicap, Prosper Teboul revient sur l'action des associations de solidarité durant la crise et dresse quelques perspectives d'avenir...

La crise que nous traversons nous a conduits à nous réorganiser à la vitesse de l'éclair, mais également dans les 500 établissements et services que nous gérons, à nous poser des questions éthiques tout à fait fondamentales pour trouver un équilibre entre les mesures de sécurité essentielles en matière de santé et l'exercice des libertés individuelles, le respect de la dignité et des aspirations de toutes les personnes que nous accompagnons. Même si le virus circule encore dans notre pays et que de nombreuses inquiétudes demeurent sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, sur la fourniture de matériel de protection ou sur les solutions de répit pour les aidants, cette crise a permis aux associations de montrer toute leur créativité et leur inépuisable capacité d'innovation. Nous avons vu ainsi émerger des collaborations et des partenariats multiples entre des acteurs de la solidarité qui pouvaient se percevoir comme des concurrents. Sachons à l'avenir faire fructifier toutes ces collaborations.

Un autre constat, qui a sans doute favorisé la très grande richesse de la réponse associative, est la liberté dont les acteurs de la solidarité ont bénéficié pour agir, grâce à la levée des freins qui pesaient sur eux en termes d'autorisation et de tarification. Cela faisait des années que nous demandions la levée de ces verrous et il n'a fallu que quelques semaines de crise pour les faire disparaître, preuve qu'avec un peu de volonté politique, ce qui apparaît impossible, devient possible. Un constat dont nous devrons nous souvenir dans les mois et les années à venir... •

Dossier

Ramener la vie dans la Cité

Inquiètes de l'isolement de certains de leurs résidents, les équipes de la Cité de refuge de l'Armée du Salut ont pris plusieurs initiatives originales pour recréer du lien social. Une occasion de redonner un peu de convivialité en cette période de confinement.

ertes, les visages de la crise sanitaire que traverse notre pays sont multiples, mais s'il est un mal commun dont souffrent les personnes les plus fragiles, c'est bien la solitude et les établissements collectifs ne sont évidemment pas



épargnés. Gérée par l'Armée du Salut, la Cité de refuge, à Paris, accueille 380 personnes, seules ou en famille, et les équipes commencent à constater les effets délétères de ce phénomène, après plus de sept semaines de confinement. « La crise a créé beaucoup d'angoisse chez les résidents qui n'osent plus sortir, de peur de la contamination. Certains, que nous pouvions croiser dans nos couloirs, ont complètement disparu et pour plusieurs familles, le confinement dans un espace très réduit atteint ses limites », explique Christophe Piedra, directeur de la structure. Autre phénomène constaté: la situation scolaire catastrophique des plus jeunes résidents. « Comment suivre l'école à distance quand on vit dans un espace minuscule et surpeuplé, sans équipement et sans possibilité pour les parents de vous soutenir? », s'interroge Marie-Pierre Villeminot, cheffe de service à la Cité qui a souhaité se mobiliser pour surmonter toutes ces impasses. Première mesure: la création début avril d'une brigade de courtoisie. Constituée d'un travailleur social et d'un bénévole.

Aide alimentaire: le Secours populaire de plus en plus inquiet

Signe d'un confinement de plus en plus long, l'aide alimentaire prend une importance capitale. Le Secours populaire, en première ligne sur le sujet depuis le début du confinement, constate sur le terrain que la demande ne cesse d'augmenter et de se diversifier. « Depuis le début du mois d'avril, les files de distribution alimentaire sont de plus en plus longues. Il y a certes des personnes en grande précarité, mais aussi des publics que nous n'avions pas l'habitude de voir, comme des étudiants ou des familles avec enfants. Je crois que nous sommes en train d'observer les signes d'un appauvrissement de la population en raison de la longue période d'inactivité de

notre pays. C'est un phénomène inquiétant car bientôt, nous ne pourrons plus faire face... », témoigne Abdel Ghazi, secrétaire général du Secours populaire de Paris. Un constat partagé par Sébastien Thollot, secrétaire général du Secours populaire du Rhône, qui ajoute. « Cette crise nous apprend que les associations sont un maillon essentiel de notre cohésion sociale et qu'en l'occurrence, elles auront sans doute permis de sauver des vies. C'est bien de saluer cet engagement, mais le meilleur moyen de leur rendre hommage est de leur donner les moyens matériels et financiers de relever cet immense défi. »

cette fameuse brigade passe plusieurs fois par jour dans les étages pour prendre des nouvelles et faire remonter les besoins des résidents. « L'objectif est avant tout de recréer du lien social et de ramener de la vie dans notre établissement », détaille Marie-Pierre Villeminot. Une autre originalité de la démarche est la présence de bénévoles chaque jour différents pour composer cette brigade. « Ces volontaires nous apportent un regard nouveau. Ils permettent aux résidents de prendre conscience que l'extérieur vient à eux et ne les oublie pas. »

La crise, comme une guerre

Youcef, 60 ans, est bénévole au sein de la brigade. « Je fais partie d'une association qui a dû fermer ses portes depuis le début du confinement. J'ai souhaité poursuivre mon engagement ici. Les gens sont heureux de nous voir. Ils ont besoin d'échanger, de confier leurs angoisses autour du virus. Parfois, cela fait des semaines qu'ils n'ont croisé personne, surtout les résidents âgés. » Sur le pas de sa porte, Alghan, 65 ans, confirme ce diagnostic: « Cette crise c'est comme une guerre qui nous laisse tout seul, sans famille, sans amis. C'est très dur, surtout à mon âge, alors cela fait du bien parfois de parler de tout et de rien... »

Mais cette brigade n'a pas pour seule vocation que de créer du lien social. Elle a aussi pour objectif de prendre en compte les besoins très pratiques des résidents. Pour de nombreuses familles par exemple, le confinement prolongé fait qu'elles ont de plus en plus de difficultés à se nourrir. Des distributions de colis sont ainsi organisées sur demande en interne. De la même manière et grâce à l'intervention des bénévoles, des cours de soutien scolaire ont été mis en place pour éviter que les adolescents et les enfants





ne décrochent durant la période de confinement. « Pour protéger tout le monde, nous avons espacé les tables et chaque bénévole accompagne un seul jeune », explique Marie-Pierre Villeminot. Mais ce n'est pas tout : des activités sportives (badminton, ping-pong...) sont également au programme dans l'enceinte de la Cité pour permettre aux résidents de se défouler un peu tous les jours, en toute sécurité. « Au début, seuls les jeunes participaient, mais maintenant les adultes sortent aussi et s'y mettent... », preuve sans doute que la vie est en train de reprendre ses droits à la Cité de refuge. •

Antoine Janbon

Continuer à protéger les enfants malgré le confinement

Depuis le 17 mars, pour la Fondation La vie au grand air / Priorité Enfance, le défi est clair: répondre à l'obligation de protection des 3500 enfants suivis chaque année. « Qu'ils soient dans leur famille, en famille d'accueil ou en Maison d'enfants (MECS), les enfants doivent continuer à bénéficier d'un accompagnement, résume Didier Wallace, directeur général de la Fondation. Aujourd'hui, en établissement, nos effectifs de salariés sont suffisants pour le nombre d'enfants présents et la situation est stabilisée. » Pour les enfants en familles d'accueil ou dans leur famille, un suivi à distance a été mis en place avec le personnel en télétravail. « Dans certains cas, le risque de violences intra-familiales a nécessité une reprise rapide des interventions au domicile, voire un retour de l'enfant en établissement, lorsque l'on sentait que la situation se dégradait. » En effet, il n'est pas rare que le confinement engendre des tensions et des violences dans les familles. La ligne d'écoute nationale 119 a ainsi vu une augmentation de 35 % des appels durant les cinq premières semaines de confinement. « Nous avons augmenté de manière significative nos possibilités de prise en charge des appels, indique Pascal Vigneron, directeur du 119. Outre les situations explosives provoquées par le confinement, la grande campagne de communication en cours contribue à ce phénomène d'augmentation des appels. » Lorsque c'est nécessaire, les écoutants entrent en contact avec les départements et les associations de la protection de l'enfance pour susciter une intervention rapide. « Avec l'augmentation des urgences, ce travail collaboratif, y compris avec les forces de l'ordre, est essentiel. » •

Dossier

« Devant à la crise, le travail social a dû se réinventer... »

Professeur émérite, ancien titulaire de la chaire de Travail social et d'intervention sociale du CNAM et membre du LISE, Marcel Jaeger revient sur les impacts de la crise sur le travail social et sur les leçons que nous pouvons déjà tirer de celle-ci.

Union Sociale: Depuis le début du confinement, une grande partie de l'accompagnement social se fait à distance. Quelles sont les conséquences de cette nouvelle donne sur l'essence même du travail social?

Marcel Jaeger: La distance entre le travailleur social et la personne accompagnée a toujours existé. Le travail social implique un espace d'autonomie des personnes et une approche réfléchie, donc distanciée de leurs difficultés, pour mieux les aider. La professionnalisation, par définition, s'oppose à des relations fusionnelles ou, à l'inverse, à un abandon des personnes à elles-mêmes. Mais il existe d'autres formes de mise à distance très préjudiciables, comme le non-recours aux droits ou, du côté des professionnels, la non prise en compte de la parole et des aspirations des personnes. Le fait nouveau aujourd'hui est que la crise impose une distance entre des corps dans une relation de symétrie totale, avec un standard d'un mètre. Le confinement a aussi conduit à ce que de nombreuses personnes accompagnées aient dû retourner chez elles. La fermeture de certains établissements a donc réactivé une mise à l'écart de publics vulnérables. Pourtant, il arrive que la distance soit impossible à maintenir, en particulier pour des personnes très peu autonomes, qu'il faut aider physiquement, quand il s'agit de contenir des comportements violents ou encore lorsqu'il faut entrer en contact avec des personnes à la rue... Face à toutes ces contraintes, le travail social a dû se réinventer. Certes, il a su, dans bien des cas, s'adapter pour répondre aux demandes des plus vulnérables dans un temps record, mais il a été très fortement bousculé par cette crise.

US: Cette nouvelle façon d'accompagner a-t-elle des chances de se poursuivre lorsque cette crise sera terminée?

MJ: Le confinement n'a pas empêché un accompagnement social, mais celui-ci prend nécessairement une forme plus individuelle, très personnalisée. Il a obligé à concevoir de nouvelles pratiques d'intervention. Ce changement de pratiques prouve qu'après cette crise, il sera possible de mieux croiser les interventions individuelles avec les interventions collectives. Une option que le Conseil supérieur, puis le Haut conseil du travail social, appelle de ses vœux depuis de nombreuses années. Nous assisterons également, dans les années à venir, à un renforcement de la place du numérique dans le travail social, avec une diversification plus grande encore des modes de communication.

US: Il naît également de nouvelles formes de solidarités directement liées à la situation. En ce sens, cette crise peut-elle s'avérer positive sur certains aspects?

MJ: Difficile d'emblée de qualifier une crise de positive, même si vous dites « sur certains aspects », mais en effet, la façon de renforcer les solidarités ne procède pas seulement d'une évolution linéaire, progressive ou progressiste. Les crises peuvent provoquer des ruptures bénéfiques dans les conceptions et dans les pratiques. Par exemple, une meilleure complémentarité entre les professionnels de santé et les travailleurs sociaux peut résulter de l'actuelle crise sanitaire. De même, la prise en compte de temporalités différentes, avec la notion d'urgence. Celle-ci est déjà présente avec le SAMU Social, mais elle peut aussi se traduire par une plus grande réactivité de l'action sociale. Enfin, la question de l'environnement est centrale. Elle avait déjà été au cœur de réflexions menées dans le travail social à l'occasion de la COP 21. Cette crise nous rappelle avec force la nécessité de repenser notre cadre de

vie afin que ce dernier soit vivable pour le plus grand nombre, dans une perspective de développement social durable.

US: Longtemps très peu reconnus, les métiers du soin et de l'accompagnement sont salués par tous. Cette prise de conscience a-t-elle des chances de se concrétiser par plus de moyens pour ces secteurs après la crise?

MJ: Il faut l'espérer. Il y a eu un doute sur l'utilité sociale de ces métiers lorsqu'ont été mises en avant de multiples formes de maltraitances. La période actuelle permet de sortir de la crise rampante de légitimité du travail social, mais à condition que les professionnels s'impliquent comme les personnels soignants. Du côté d'étudiants en travail social et de certaines associations, des déclarations hostiles à un bénévolat imposé sans contrepartie par des contrats de travail, inquiètent. mais elles sont minoritaires. La question des moyens va être centrale en raison des traumatismes provoqués par cette pandémie, car outre les effets du virus sur la santé des personnes, surtout pour celles les plus en difficulté, il est probable que le confinement va avoir des répercussions sur leur vie sociale, sur les relations intrafamiliales, sur la situation de l'emploi et sur la santé mentale d'un grand nombre. Les politiques ne peuvent plus se désintéresser des risques d'implosion sociale qui peuvent en résulter. Il faut espérer qu'ils n'auront pas la mémoire courte.

Propos recueillis par Antoine Janbon



Face à l'urgence, la force de l'éthique

Confrontés à l'ampleur des situations dites « d'urgence », tout en étant obligés de répondre à des règles, les employeurs associatifs se sont retrouvés à devoir recourir à des dispositifs d'action « exceptionnels » face au blocage des procédures ordinaires, quitte à être dans l'illégalité. Certains employeurs, face aux absences très nombreuses de salariés, ont voulu trouver des solutions à tout prix : volonté d'embaucher des personnes mineures pour remplacer des professionnels, imposer tous les congés d'été pendant le confinement, décider d'un confinement entre personnel d'Ehpad et résidents... Pourtant, devant la nécessité d'éviter le pire, légitimer l'action en termes d'urgence, c'est risquer de s'éloigner du projet, du sens de l'action et de l'éthique sur lesquels chaque association de solidarité s'est construite. L'urgence remet en question les équilibres, bouscule les organisations et oblige à tout réinventer, mais en s'appuyant sur les outils existants (Plan de continuité de l'activité, DUERP), pour pouvoir répondre

rapidement, sans risquer l'illégalité et éviter une dégradation totale de l'organisation du travail et de la santé des salariés. Plusieurs associations ont ainsi inventé de nouvelles façons de continuer à accompagner les personnes, en accord avec les professionnels et en assurant leur sécurité: visite des professionnels au domicile d'enfants accompagnés en IME, cellule psychologique de soutien téléphonique aux familles aidantes, suivi à distance des travailleurs handicapés en ESAT confinés à leur domicile... Avoir une approche éthique de son action ne doit pas être vu comme une contrainte supplémentaire mais comme une opportunité pour déployer tout son potentiel de créativité et d'innovation, au service d'un développement stratégique responsable et durable, permettant de gérer au mieux toute crise à laquelle l'association et la société devront faire face à l'avenir.

Isabelle Léomant, conseillère technique « Accompagnements Acteurs et Parcours » à l'Uniopss











Et demain, on fait quoi?

La crise sanitaire que nous traversons a bouleversé le visage de notre pays, mais tous ces changements sont-ils durables ? Quels seront les grands défis de demain ? Myriam El Khomri, Christine Chognot, François Dubet et Dominique Méda nous livrent plusieurs pistes de réflexions.



« Il semble urgent de faire vivre une politique sociale durable... »

Ancienne ministre du Travail et auteure l'année dernière, du rapport sur l'attractivité des métiers du grand âge, Myriam El Khomri, revient sur la nécessité, à l'avenir, de remettre l'humain au centre de tout...

La crise sanitaire inédite que nous sommes en train de traverser, à l'échelle planétaire, ouvre une ère de vulnérabilité décuplée. C'est tout le paradoxe du moment: alors que nous n'avons jamais été aussi puissants, sans doute

ne nous sommes-nous jamais sentis aussi fragiles. Nous connaissions la menace environnementale, à moven terme, nous subissons la menace sanitaire, ici et maintenant. Cette crise a toutefois révélé une inversion de valeurs, qui constitue une rupture majeure dans l'histoire de nos sociétés: tous les gouvernements ont érigé la santé de leur peuple en valeur cardinale, à protéger « quoiqu'il en coûte », fût-ce au détriment de certains intérêts économiques. L'humain et sa protection au cœur de nos décisions et de nos actions donc. Ceci nous inspire aujourd'hui et ceci doit nous inspirer pour demain.

Pour faire face, la France a mobilisé au front ceux dont le rôle est essentiel, ceux sans lesquels le confinement aurait été synonyme d'effondrement. Des travailleurs de l'ombre mis subitement en pleine lumière, applaudis chaque soir, partout dans le pays, comme les acteurs d'un bien commun auquel nous avons tous envie de montrer notre attachement, tant nous le savons vital. Partout, dans les structures du sanitaire et du social, exposées mais courageuses, inquiètes mais altruistes, ces personnes auront incarné l'honneur et la fierté de notre collectif.

Mais ces personnels, mobilisés, dévoués, se dépassant eux-mêmes, nous auront aussi rappelé certains de nos errements, certaines de nos erreurs collectives. La santé figure depuis longtemps en première place parmi les préoccupations des Français et, pourtant, nous avons failli dans la sanctuarisation de notre modèle. Si celui-ci demeure encore l'un des meilleurs au monde, il n'est pas sans lacune ni fragilité. Comment se fait-il que celles et ceux qui nous soignent, qui sont chaque jour auprès de nos aînés, dans les établissements spécialisés ou à domicile, fassent l'objet d'aussi peu de soin

et d'attention de notre part, alors qu'elles prêtent elles-mêmes soin et attention aux êtres qui nous sont les plus chers: nos parents, nos grandsparents? Ceci en dit long, dans nos sociétés polluées par une vision de la « performance » étroite et asphyxiante, sur ceux qui vivent le dépérissement de leur corps et de leur esprit et sur celles et ceux qui en sont les accompagnateurs dévoués au quotidien.

Puisque la crise sanitaire pose de façon crue la question de l'utilité et du sens, comment ne pas mettre au centre, demain, celles et ceux qui auront, avec tant de force, montré qu'ils étaient non seulement utiles mais indispensables? Parce que notre reconnaissance à leur endroit est immense, elle devra demain s'incarner autrement qu'à travers des applaudissements. Cette reconnaissance devra être symbolique, à travers un autre regard porté sur leur contribution au bien commun, mais devra aussi être matérielle et porter une large revalorisation de leur travail, de leurs conditions de travail, de leurs compétences et de l'image que nous en renvoyons.

Le terme de « bien-être », en vogue et parfois galvaudé, mérite d'être réhabilité, tant il semble urgent de faire vivre une politique sociale durable, de long terme, justement destinée à bâtir une société du bien-être pour tous, où chacun soit attentif à celui d'autrui, avec bienveillance. Le confinement, qui aura assigné à résidence simultanément plus de 4 milliards d'êtres humains, nous ampute de ce que nous avons de plus cher: d'abord l'une de nos libertés essentielles, celle de se déplacer; ensuite, tout simplement, nos interactions avec les autres, qui illustrent combien ce lien est vital et combien, même à l'heure d'un individualisme échevelé, nous ne sommes en réalité rien les uns sans les autres. Nous redécouvrons, presque éberlués, l'autre et les valeurs de solidarité qui nous lient à ce dernier. Toute crise doit servir de lecon. Toute crise doit engendrer du progrès. •

Adjointe au directeur général de l'Uniopss, responsable de la Mission de Recherche et de Prospective de l'Union, Christine Chognot s'interroge sur les valeurs sur lesquelles devra se fonder le monde de l'après-crise.

La crise sanitaire est un puissant révélateur. Elle accentue certaines inégalités, mais voit émerger de nouvelles solidarités. Elle déclenche une puissante action publique, mais voit surgir avec force les tensions politiques sur les arbitrages à rendre. Les plans d'urgence coexistent avec la promesse d'une transformation profonde pour « l'après ». La mise en lumière des failles structurelles avec lesquelles il a fallu composer est problématique, mais elle est instructive, au sens où des réalités occultées se sont imposées: l'isolement, les inégalités sociales et territoriales, l'épuisement des professionnels après plusieurs décennies de rationalisation de la protection sociale...

Les sujets qui s'imposent dans le débat public ne peuvent que mobiliser: critique économique, questions sur la place de la science, sur l'autorité publique ou sur la restriction des libertés... France stratégie a d'ailleurs lancé un chantier de grande ampleur sur cet « après ». Les tribunes se succèdent, montrant la mobilisation de nombreux intellectuels (économistes, philosophes, sociologues...) sur ce « moment »

et ce qu'il nous apprend. Corinne Pelluchon souligne ainsi que la crise nous invite à dépasser un système économique aveugle aux limites planétaires et à peser « les conséquences sanitaires de l'obsession du profit et du primat de la quantité sur la qualité ». La conscience de notre vulnérabilité doit nous conduire à « la sagesse de l'oikos (le foyer des Terriens): la sagesse de notre habitation du monde qui est un monde commun ».

Il y aura certes un avant et un après, mais les questions qui se posent s'inscrivent dans le temps long. Elles relient la santé, la solidarité et la soutenabilité autour de la question centrale du modèle de développement, posée au moins depuis les années 70. L'histoire de l'Uniopss montre la constance de son plaidoyer pour la cohésion sociale, supposant de relier les solidarités instituées, les solidarités de proximité, la participation citoyenne et plus récemment le développement durable. En 2012, la plateforme pour les élections présidentielles affirmait que « la société est un bien commun dont la finalité doit être l'Homme et non la richesse, la participation de tous et non la division et l'exclusion. Ce défi pour les années à venir concerne tout à la fois les rapports entre l'économie et la société, les fondements du lien social, le rôle de la protection sociale, la concep-



« Il y aura un avant et un après, mais les questions qui se posent s'inscrivent dans le temps long. »

tion des politiques publiques et le fonctionnement même de la démocratie ».

Les principes de référence, paradoxalement, sont solides mais toujours en travail. Comme le souligne Robert Lafore dans l'ouvrage « Refonder les solidarités » publié en 2016 avec le Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss, placer « la personne au centre » signifie avancer dans la reconnaissance de ses droits, de son libre arbitre, de sa légitimité à participer en toute situation, mais l'enjeu consiste à ne pas déconstruire pour autant le double échafaudage de la cohésion sociale que représentent les institutions démocratiques et les solidarités instituées. Construire l'avenir supposera de choisir entre plusieurs scénarios. Au bout du compte, les options retenues supposeront des choix en valeurs. Le socle des références humanistes et solidaires n'est-il pas un gage de robustesse pour aborder les mutations qui s'imposent?







« La crise économique et sociale à l'issue de la pandémie devrait être beaucoup plus grave que la crise sanitaire. »

Sociologue et ancien directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), François Dubet revient sur l'impact de la crise que nous traversons sur les inégalités à venir et sur les moyens de les contenir.

Pour le moment, la crise sanitaire n'exacerbe pas les inégalités. Elle révèle plutôt des inégalités qui, jusque-là, pouvaient être tenues comme allant de soi. Les cas les plus simples sont celui d'avoir un jardin ou d'en être privé, celui d'être connecté ou de ne pas l'être... Il peut même y avoir des renversements. Par exemple, on dénonçait les conditions de vie difficiles dans les campagnes, or, aujourd'hui, il semble plus difficile d'être en ville. De manière générale, la pandémie exacerbe le poids des « petites inégalités » qui sont décisives dans la qualité de vie des individus. En ce sens, la qualité des relations familiales engendre des inégalités auxquelles on ne pensait guère.

Cette crise crée aussi de nouvelles inégalités selon les classes de risques encourus en fonction de l'âge, des régions habitées, de l'état de santé... et nous savons que le déconfinement progressif exacerbera les tensions entre ces groupes de risques. Enfin, la pandémie a bousculé les cadres du travail. Certains sont privés de travail, d'autres sont obligés de travailler, certains travaillent chez eux, d'autres pas. Les hiérarchies professionnelles se transforment quand on découvre que des métiers souvent peu valorisés - les caissiers, les routiers ou les aides-soignants... - sont plus utiles à tous que les « premiers de cordée ».

Il y a de grandes chances que la crise économique et sociale à l'issue de la pandémie soit beaucoup plus grave que la crise sanitaire, et qu'elle fasse plus de morts et de victimes indirectes. Le chômage explosera, la pauvreté aussi, les faillites se multiplieront. Il y aura donc de profondes inégalités entre les victimes de la crise et les autres. La situation sera d'autant plus difficile que nous allons connaître une récession considérable, de l'ordre de celle de crise de 1929 et de la Deuxième Guerre mondiale.

Nous devrons reconstruire des mécanismes de solidarité dans une situation où il faudra partager la pauvreté bien plus que les richesses. Alors que, dans la croissance, il suffit de « faire payer les riches », dans une profonde récession économique, cette stratégie ne suffira pas car ceux qui devront « payer » seront beaucoup plus nombreux que les seuls « très riches », et pas forcément riches. On imagine aisément que les tensions et les violences sociales se développent dans une sorte de guerre de tous contre tous. Il y aura sans doute de très fortes répliques du mouvement des gilets jaunes, répliques dans lesquelles les classes moyennes joueront un grand rôle. À ces conflits économiques peuvent aussi s'ajouter des conflits identitaires quand certains se demanderont qui a droit et qui n'a pas droit à la solidarité. Il est probable que nous ne serons pas

dans une lutte des classes organisée entre les travailleurs et les patrons, mais dans une explosion des clivages et des conflits, que les partis et les syndicats ont déjà du mal à représenter.

Quels seront les moyens de la contenir et d'éviter l'explosion sociale de notre pays? Il me semble que la réponse sera politique. Soit la classe politique pense que « plus rien ne sera comme avant » et elle essaie de reconstruire une solidarité fondée sur le partage des sacrifices. C'est le scénario de la Libération, où De Gaulle et les communistes gouvernent ensemble. Soit la classe politique souffle sur les braises de la haine qui se développera: nous ne sommes pas responsables de la crise, c'est aux autres de payer...! Dans ce cas, on peut craindre que la sortie de la crise passe par une certaine violence, par des vagues populistes, et qu'elle se close par des régimes autoritaires ou « illibéraux ». La situation politique de nombreux pays ne pousse pas à l'optimisme.

Durant les trente dernières années, la politique a consisté à accompagner les mutations économiques perçues comme inévitables, en combinant le libéralisme économique et les mesures sociales. Beaucoup de citoyens en ont conclu que la politique était devenue inutile et impuissante. Aujourd'hui, la politique devient décisive car il faudra bien faire des choix lourds dans chaque pays et en Europe, puisqu'aucun pays ne pourra faire ses choix indépendamment de ceux des autres. Pour échapper au pire, il faudra plus de politique nationale et plus de politique internationale. Espérons que les acteurs politiques seront à la hauteur des enjeux et verront plus loin que les prochaines élections. •

Professeure de sociologie et directrice de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (Université Paris Dauphine), Dominique Méda milite pour une revalorisation massive des métiers du « cure » et du « care » après la crise...

Durant cette crise, les Français ont pris conscience de l'importance des métiers du soin et de l'accompagnement et cette reconnaissance doit être viable. Elle doit prend des formes symboliques et très concrètes et donc passer par une augmentation des plus bas salaires, qu'il s'agisse du secteur public ou privé.

Rappelons que le salaire mensuel net médian à temps complet d'une aide-soignante s'élève, selon les dernières statistiques de la DARES, à 1500 euros, 23 % travaillant à temps partiel, et celui des aides à domicile et aides ménagères à 1 300 euros, 72 % travaillant à temps partiel! Avec un diplôme équivalent à une licence (trois ans d'études) et des conditions de travail très exigeantes, les 500 000 infirmières hospitalières françaises perçoivent une rémunération inférieure de 9 % au salaire moyen en France, alors qu'en Allemagne, une infirmière gagne 13 % de plus que le salaire moyen, et en Espagne 28 % de plus, selon l'OCDE. Les soignants et les métiers du « care » (les auxiliaires de vie, aides à domicile, aides ménagères mais aussi personnels de nettoyage) ont montré leur caractère indispensable tout au long de la crise. Ils ont été, pour filer la métaphore guerrière chère au président de la République, en première ligne, ont pour beaucoup été contaminés et pour certains, ont perdu la vie pour sauver celle de leurs concitoyens.



« Les métiers du soin et de l'accompagnement doivent trouver une place nouvelle dans la société... »

Les soignants, mais également tous les travailleurs des métiers souvent peu considérés et trop souvent rassemblés dans la catégorie « Emplois non qualifiés » (5 millions en France) qui ont montré leur immense utilité sociale, doivent à l'évidence trouver dès la sortie de crise, une place nouvelle dans la société.

Au-delà de leur rémunération, il convient également d'améliorer leurs conditions de travail. Celles-ci sont très dures sur le plan physique et peuvent conduire à des situations d'invalidité. D'autre part, le temps de travail est soit fragmenté avec des déplacements non rémunérés pour les aides à domicile, soit compacté comme dans le cas du travail en douze heures pour les infirmières. Une partie de la difficulté de ces métiers vient de l'insuffisance des effectifs qui s'explique par l'obsession des coûts, tant à l'hôpital que dans les Ephad. L'hôpital et la dépendance nécessitent des plans d'investissement et d'embauche massifs. Il est notamment grand temps de mettre en œuvre le fameux « cinquième risque », seule manière de rendre accessibles à toutes et tous les aides nécessaires à la prise en compte du grand âge et de la dépendance.

Enfin, si on a vu les soignants, mais aussi les caissiers, les agents de sécurité, les éboueurs, les livreurs en première ligne, sans équipements de protection, beaucoup de professions beaucoup mieux rémunérées ont pu se poursuivre en télétravail, certaines en étant bien sûr très utiles, mais d'autres nettement moins, comme le souligne le sociologue David Graeber en parlant des « Bullshits jobs ». Nous devons plus prendre en compte l'utilité sociale et resserrer l'échelle des salaires. L'Observatoire des inégalités a montré que tous temps de travail confondus, les 10 % des salariés du privé les mieux rémunérés touchent 21 fois plus que les 10 % les moins bien payés, si l'on considère leur revenu salarial.

S'il faut relever les plus bas salaires, comme l'ont demandé les soignants pendant une année sans jamais être recus par le Premier ministre ou le président de la République, il faut aussi limiter les plus hautes rémunérations. Si des dispositifs internes aux entreprises ne le font pas, seule la fiscalité pourra jouer ce rôle grâce à un rétablissement de l'ISF (car les écarts de patrimoine sont encore plus importants) et de nouvelles tranches d'impôts sur le revenu. La crise a en effet parfaitement mis en lumière le caractère illégitime des rémunérations exorbitantes, sans rapport avec l'utilité sociale.

Vie associative

Quels impacts de la crise sur les associations?

Entre le 17 mars et le 17 avril, le Mouvement associatif a interrogé les associations pour connaître leurs difficultés et leurs besoins. Une occasion de mesurer l'ampleur des dégâts chez les acteurs de la solidarité à cause de la crise.

ême si depuis le début de l'épidémie, les associations ont prouvé leur très grande capacité d'adaptation et d'innovation, elles ont été fortement fragilisées par la crise. Une enquête menée durant un mois par le Mouvement associatif, en collaboration avec Recherches & solidarités, auprès de 16000 acteurs et publiée le 20 avril dernier, vient objectiver, en chiffres, l'ampleur du phénomène. Selon ce document, l'impact économique minimum de la crise depuis mimars sur le secteur associatif s'élève à environ 1,4 milliard d'euros de perte, 65 % des associations étant à l'arrêt total depuis cette période. Parmi les associations qui parviennent à maintenir plus de 20 % de leurs activités, on retrouve en première ligne les secteurs caritatif et social. Dans ces derniers, 50 % et 43 % des associations maintiennent leurs activités habituelles, en étant mobilisées pour répondre aux besoins des personnes fragiles, avec la nécessité bien souvent de réadapter leurs actions. Selon l'enquête du Mouvement associatif, la crise entame fortement les capacités financières des associations, en particulier les entités employeuses. 28 % d'entre elles estiment avoir moins de 3 mois de trésorerie dis-

ponible et si l'on évoque les six prochains mois, ce pourcentage grimpe à 50 %. Ce manque de visibilité menace les emplois, voire l'existence même des structures en cas d'inactivité prolongée. 69 % des associations interrogées affirment d'ailleurs avoir formulé une demande de chômage partiel depuis le 17 mars.

Des besoins multiples

Malgré le ralentissement, voire l'arrêt de l'activité pour la grande majorité d'entre-elles, les associations maintiennent le lien avec leurs bénévoles et leurs adhérents dans un esprit d'entraide, ce qui démontre, pour le Mouvement associatif, « la force de l'esprit de solidarité qui émane du secteur ». Ainsi, plus de 60 % d'entre-elles prennent des nouvelles de leurs adhérents ou de leurs bénéficiaires et 50 % parviennent à relayer les messages officiels. Globalement, l'enquête montre que les acteurs associatifs ont un besoin de soutiens. Ils sont avant tout économiques, mais peuvent aussi concerner la nécessité de s'adapter à un contexte difficile et inédit, comme l'assistance et la protection juridique ou l'accompagnement dans le maintien de la vie associative à distance. Au regard de ce diagnostic, le Mouvement associatif

demande à l'État un vaste soutien aux associations, à travers 3 grandes mesures. Première piste d'action: un pacte signé avec l'État et les collectivités territoriales pour sécuriser les financements publics par subvention dont bénéficient les associations. Deuxième mesure: la mise en place d'un fonds de soutien dédié aux associations. Celui viendrait en articulation d'une part, des actions menées par les collectivités territoriales, au travers de crédits déconcentrés, et d'autre part, des initiatives qui pourraient être mises en place par des acteurs privés au niveau national.

Enfin, le Mouvement associatif demande l'ouverture d'une discussion au sujet d'un plan de relance post-crise. À plus court terme, il souhaite qu'un nouveau projet de loi de finances rectificatif soit prévu, intégrant l'exonération de la taxe sur les salaires pour l'année 2020, des mesures incitatives pour favoriser la générosité et un renforcement des moyens dédiés à l'accompagnement. Autant de dispositions qui devraient permettre de relancer une activité associative, qui en dépit de tous les efforts de ses membres, a été fortement impactée et se trouve aujourd'hui menacée... •